



PRÉFET DU BAS-RHIN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 20 décembre 2024

Pour des fêtes de fin d'année en toute sécurité !

Chaque année, un important dispositif de sécurité est déployé sur le terrain pour assurer la sécurité de tous lors des fêtes de fin d'années : policiers, gendarmes, militaires de l'opération Sentinelle, pompiers...

Cette mobilisation s'accompagne de mesures prises par le préfet du Bas-Rhin visant à prévenir les accidents liés à l'utilisation d'artifices, ainsi que les violences et troubles à l'ordre public :

- Sur l'ensemble du département du Bas-Rhin :

- **Interdiction de l'achat, de la vente, de la détention, du transport et de l'utilisation des artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques** de catégories F2 et F3
à partir du dimanche 1^{er} décembre 2024 à 00h00 au vendredi 3 janvier 2025 à 08h00

Pour rappel, déjà en vigueur sur la Grande-Île à Strasbourg (Marchés de Noël) : interdiction de l'achat, de la vente, de la détention, du transport et de l'utilisation des artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques de **toutes catégories** du mercredi 27 novembre 2024 à 14h00 au vendredi 27 décembre 2024 à 21h00.

- Interdiction de la **distribution, de l'achat et de la vente à emporter de carburants dans tout récipient transportable**
à partir du dimanche 29 décembre 2024 à 00h00 au vendredi 3 janvier 2025 à 06h00
- Interdiction de la **vente et de la consommation d'alcool sur la voie publique**
à partir du mardi 31 décembre 2024 à 12h00 au mercredi 1^{er} janvier 2025 à 12h00

- Mesures complémentaires dans les communes suivantes :

Strasbourg – Hoenheim – Bischheim – Schiltigheim – Illkirch-Graffenstaden – Lingolsheim – Ostwald

- Instauration d'un **couvre-feu pour les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés par l'un de leurs parents ou d'un représentant de l'autorité parentale**
à partir du mardi 31 décembre 2024 à 22h00 au mercredi 1^{er} janvier 2025 à 06h00

Les arrêtés préfectoraux sont disponibles sur : <https://www.bas-rhin.gouv.fr/Publications/Publications-officielles/RAA-Recueils-des-actes-administratifs/RAA-ANNEE-2024>

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)